

Sujet : [INTERNET] Réponse enquête publique - Parc photovoltaïque - Nouan le Fuzelier

De : > d.guillon (par Internet) <d.guillon@libertysurf.fr>

Date : 13/03/2024 à 13:52

Pour : ddt-enquete-parc-photo@loir-et-cher.gouv.fr

Bonjour,

Après consultation des différentes pièces du projet, je suis assez stupéfait du choix de "défricher" (on parle plutôt de coupe d'arbre sur environ 30ha).

Cette forêt est tout de même le symbole de la région (La Sologne) ou nous vivons.

Vous n'êtes pas sans savoir que les études réalisées montre que sous ce type d'installation, la faune et la flore y deviennent relativement pauvre. Donc défricher 30ha n'est pas sans bouleverser un écosystème...

Je pense qu'il y a de nombreuses superficies de toiture que ce soit de bâtiments publics ou de bâtiments accueillant des activités tertiaires qui pourraient accueillir ce type d'installation avant même d'envisager "défricher" des terrains boisés.

Merci de la prise en compte de cet avis.

Cordialement

Denis GUILLON